TROPHÉE KART UFOLEP NOUVELLE AQUITAINE

2022

www.kart-ufolep-aquitaine.fr

ufolep NOUVELLE AQUITAINE

15ème EDITION

Graph-Cover.com

MAXXIS®

kart MF concept

TROPHÉE KART UFOLEP
NOUVELLE AQUITAINE 2022
RÈGLEMENT PARTICULIER

Article 1 : Présentation générale

Sous l'égide de l'UFOLEP, du Comité Régional Nouvelle Aquitaine et des Comités départementaux concernés, le Comité d'Organisation du Trophée organise le quinzième TROPHÉE KART UFOLEP NOUVELLE AQUITAINE en collaboration avec les associations sportives de karting de ESCOURCE, BIGANOS, SAINT GENIS, TEYJAT, LESCAR et BISCARROSSE.
Les courses comptant pour le classement de ce trophée sont les journées du calendrier 2022 que vous trouverez ci-dessous, elles se déroulent sur les circuits d'ESCOURCE (40), SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE (17), TEYJAT (24), LESCAR (64) et BISCARROSSE (40).
Ce trophée se déroule conformément au règlement national sportif et technique 2022 de l'UFOLEP Kart piste et aux aménagements de ce présent règlement particulier.

Article 2 : Calendrier

Les dates des compétitions comptant pour le classement de ce trophée sont les suivantes :

06 mars ESCOURCE (40)	15 mai BISCARROSSE (40)	10 juillet ESCOURCE (40)	09 octobre LESCAR (64)
1er Mai ST-GENIS-DE-SAINTONGE (17)	05 juin TEYJAT (24)	11 septembre ST-GENIS-DE-SAINTONGE (17)	06 novembre BISCARROSSE (40)

Article 3 : Inscription

Toute personne inscrite à une course ou à un championnat UFOLEP kart Piste doit respecter l'ensemble de la réglementation nationale UFOLEP, le règlement particulier de l'organisateur, l'ensemble des officiels, directeurs de course, commissaires sportifs, commissaires techniques, commissaires de piste, les propriétaires de circuit ainsi que leur infrastructure et l'ensemble des bénévoles. Chaque participant est responsable de ses accompagnateurs et mécanos. Et le cas échéant, peut être à tout moment sanctionné pour manque de respect. Chaque participant a la possibilité d'envoyer ses remarques directement à cns.kart@ufolep.org boite mail accessible uniquement par le responsable de la CN kart piste et les membres UFOLEP NATIONAL.
La participation à ce trophée est ouverte aux pilotes licenciés UFOLEP 2021/2022, sous réserve qu'ils s'acquittent, à chaque journée, des droits et engagements fixés par l'organisateur. Les inscriptions se feront à chaque journée, sur le site d'inscription en ligne UFOLEP du club organisateur et sont fixées à 70€ + 5€ pour défraiement des commissaires soit 75€ par épreuve pour toutes les catégories sauf pour la catégorie MINI 45€ + 5€ pour défraiement des commissaires soit 50€.
Tout pilote titulaire d'une licence FFSA pourra participer à une compétition UFOLEP, moyennant un surcoût de 20€ lors de l'inscription (il sera assuré par l'UFOLEP pour cette épreuve).
Tout pilote non inscrit huit jours avant l'épreuve, devra s'acquitter d'une majoration de 30€ pour une inscription sur place le samedi avant 18h. Aucun engagement ne sera pris le jour de la course. Chaque pilote sera en possession de sa licence 2021/2022 (et de la licence du tuteur pour les pilotes mineurs).
Toute personne voulant accéder à la pré-grille devra être muni d'une licence UFOLEP valide et porteur d'un bracelet (pilote, mécanicien et tuteur).

Article 4 : Catégories*

Catégories	Age minimum	Poids minimum du kart avec le pilote
MINI	*7 ans révolus*	90 kg
JEUNE	*9 ans dans l'année*	125 kg
SPORT 2 TEMPS (numéro commençant par 6)	*13 ans dans l'année*	145 kg
SPORT 4 TEMPS	*13 ans dans l'année*	155 kg
SPORT 4 TEMPS MASTER (numéro 100 et +)	*35 ans (ou poids mini du pilote 80 kg)*	175 kg
SUPER	*14 ans dans l'année*	160 kg

**le règlement national concernant le nombre minimum d'engagés sera appliqué*

Catégories	Age minimum	Poids minimum du kart avec le pilote
SUPER MASTER	*35 ans (ou poids mini du pilote 80 kg)*	173 kg
VITESSE	*15 ans + 1 jour*	178 kg
VITESSE MASTER (numéro 100 et +)	*35 ans + 1j (ou poids mini du pilote 80 kg)*	185 kg
PUISSANCE	*15 ans révolus*	175 kg
HANDIKART	*14 ans dans l'année*	173 kg

Article 5 : Matériel admis et obligations techniques particulières.

Matériel et tenue vestimentaire (combinaison, gants et chaussures) en conformité avec le règlement technique UFOLEP Kart Piste National 2022.

Les pilotes se présenteront en pré-grille le spoiler du kart dans le siège de celui-ci (sauf pour les essais chronométrés et la catégorie MINI).

La mise en place sur le kart s'effectuera juste avant le départ de la manche.

Chaque pilote ne pourra disposer, pour chaque journée, que d'un châssis.

Temps de pluie, obligation d'avoir un LED rouge clignotant (éclairage vélo) positionné derrière le haut du siège, à récupérer lors de la première compétition auprès de l'organisation (1 seul par pilote sera fourni par l'UFOLEP Nouvelle Aquitaine pour la saison).

Contrôle technique : les moteurs des participants seront susceptibles d'être contrôlés à n'importe quel moment de la compétition.

Article 6 : Pneumatiques

Pneumatiques de marque MAXXIS MFK uniquement, avec codes barres (obligatoires pour pouvoir participer à ce trophée).

- Catégories MINI, JEUNE : 1 train de pneus MAXXIS ROOKIE pour 3 courses.
- Catégorie SPORT 4 TEMPS : 1 train de pneus MAXXIS SPORT pour 2 courses.
- Catégories SPORT 2 TEMPS, SUPER, SUPER MASTER et HANDIKART : 1 train de pneus MAXXIS SUPER SPORT par course.
- Catégories VITESSE et PUISSANCE : 1 train de pneus MAXXIS SUPER SPORT par course.

Dans le cas d'une crevaison, seul le pneu crevé sera remplacé, par un pneu d'entraînement, sous le contrôle du commissaire technique.

Pneumatiques pluie : 1 seul train de pneumatiques pluie sera autorisé par journée, pour les catégories ayant droit à l'utilisation de ces pneumatiques.

- Catégories SPORT 2 TEMPS, SUPER, SUPER MASTER, VITESSE et PUISSANCE : MAXXIS MW uniquement

Article 7 : Déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront sous la responsabilité des officiels certifiés FFSA :

- Directeur de course et un ou plusieurs adjoints,
- Commissaires techniques,
- Commissaires de piste,
- Un jury composé d'un minimum de trois personnes pourra éventuellement siéger

7.1) Principe de déroulement

Les épreuves du Trophée UFOLEP Kart Nouvelle Aquitaine 2022 se déroulent selon le schéma suivant :

Essais chronométrés > Briefing > Manches qualifications > Pré-finales > Finales

Le briefing est une réunion obligatoire, organisée après les essais libres chronométrés par le Directeur de Course pour tous les pilotes engagés dans une épreuve, accompagnés de leur tuteur et le cas échéant de leurs mécaniciens. Cette réunion a pour but de rappeler les points spécifiques du règlement concernant l'épreuve, les règles de sécurité générales ou spécifiques au circuit concerné et d'apporter toutes précisions utiles au bon déroulement de la manifestation. L'horaire de ce briefing sera notifié dans le programme officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

En cas d'incident la procédure SLOW pourra être appliquée si l'incident nécessite l'arrêt de la course au drapeau rouge, alors la position du tour précédent sera validée si au moins 75% de la course a été effectuée, sinon, un nouveau départ sera effectué.

Article 7 : Déroulement des épreuves (suite)

7.2) Essais libres chronométrés

Les essais libres chronométrés pourront se dérouler conjointement avec des mesures de niveau sonore, pendant une séance limitée dans le temps (8mn) avec un système de pointage électronique et mentionné dans le règlement particulier. Si nécessaire, les concurrents d'une même catégorie seront divisés en groupes selon le processus employé dans les épreuves nationales.

7.3) Manches qualificatives

Selon le nombre d'engagés, il peut y avoir création de séries. Diviser les concurrents de la catégorie en 2 séries ou plus, en tenant compte de la capacité de la piste. Les places de départ pour les manches qualificatives seront celles du classement des essais chronométrés.

7.4) Pré-finale et Finale

Les résultats obtenus par chaque pilote dans chacune des manches qualificatives seront additionnés et permettront d'établir la grille de départ de la pré-finale. Lors des manches qualificatives, les points seront attribués comme suit : 0 point au 1er, 2 points au 2ème, 3 points au 3ème, 4 points au 4ème, 5 points au 5ème, et ainsi de suite par progression croissante d'un point par place de classement jusqu'au dernier classé. Les éventuels ex-æquo seront départagés en fonction du classement des essais chronométrés. Les places de départ de la finale seront attribuées selon l'ordre d'arrivée de la pré-finale.

7.5) Procédure de départ et d'arrivée

a) Le départ des courses

Il sera donné au moyen de feux lumineux si le circuit en est équipé, dans le cas contraire le départ sera donné avec le drapeau national.

- Départ arrêté : MINI, JEUNE et VITESSE
- Départ roulant : HANDIKART, PUISSANCE, SUPER, SUPER MASTER, SPORT 2 TEMPS et SPORT 4 TEMPS

b) L'arrivée des courses

Le signal de fin de course sera donné, par le Directeur de Course à l'aide du drapeau à damiers sur la ligne dès que le kart de tête aura franchi celle-ci.

7.6) Longueur des courses*

Catégories	Manches qualificatives		Pré-finale		Finale	
	Sec	Pluie	Sec	Pluie	Sec	Pluie
MINI	7 km	6 km	10 km	8 km	10 km	8 km
JEUNES	8 km	7 km	12 km	10 km	12 km	10 km
SPORT 4 TEMPS	10 km	8 km	17 km	14 km	17 km	14 km
SPORT 2 TEMPS	10 km	8 km	17 km	14 km	17 km	14 km
SUPER	10 km	8 km	17 km	14 km	17 km	14 km
SUPER MASTER	10 km	8 km	17 km	14 km	17 km	14 km
HANDIKART	10 km	8 km	17 km	14 km	17 km	14 km
VITESSE	10 km	8 km	17 km	14 km	17 km	14 km
PUISSANCE	10 km	8 km	17 km	14 km	17 km	14 km

** Pouvant être modifiée par l'organisateur ou le directeur de course le jour de l'épreuve.*

Article 8 : Classement du Trophée Pilotes

Les pré-finales et les finales de chaque épreuve sont considérées comme des courses à part entière et donneront lieu à l'attribution de points selon le barème défini ci-après. En cas d'ex-æquo, sur la base de la totalité des résultats, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé ou s'il subsiste encore des ex-æquo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera. **Un pilote ne prenant pas le départ de la pré-finale ou de la finale ne marquera pas de point dans celle-ci.**

Points attribués pour le classement du Trophée UFOLEP NOUVELLE AQUITAINE 2022 :

Pour le classement final du Trophée, l'ensemble des résultats seront pris en compte, ainsi que l'ensemble des bonus du meilleur tour des essais chronométrés et du meilleur tour en course (finale).
Les manches pour lesquelles le pilote est disqualifié ou n'a pas démarré ne sont pas considérées comme des mauvais résultats puisque leur valeur est nulle.

1er..... 25 pts	6ème ..... 16 pts	11ème ..... 11 pts	16ème ..... 6 pts
2ème ..... 22 pts	7ème ..... 15 pts	12ème ..... 10 pts	17ème ..... 5 pts
3ème ..... 20 pts	8ème ..... 14 pts	13ème ..... 9 pts	18ème ..... 4 pts
4ème ..... 18 pts	9ème ..... 13 pts	14ème ..... 8 pts	19ème ..... 3 pts
5ème ..... 17 pts	10ème ..... 12 pts	15ème ..... 7 pts	20ème ..... 2 pts

Tous les autres concurrents classés auront 1 point et un pilote non partant 0 point.
Meilleur tour des essais chronométrés 1 point de bonus et meilleur tour en course (finale) 1 point de bonus.
Tous les pilotes ayant participé à une course du Trophée 2022 seront classés.

Article 9 : Classement du Trophée Associations

Un classement annuel «Associations» qui tiendra compte, des résultats et de la participation des pilotes des clubs, sur l'ensemble du Trophée 2022, donnera lieu à l'attribution d'un trophée qui sera remis en jeu chaque année. Trophée attribué lors de la soirée de la remise des prix à la fin de l'année 2022.

Article 10 : Pénalités

Le choix des pénalités sportives relève uniquement du Directeur de Course pendant le déroulement de la course et du Jury de la course sur réclamation ou problèmes divers.
Un avertissement peut être attribué aux pilotes dès les essais libres.

La liste des pénalités est consultable sur le site du trophée : www.kart-ufolep-aquitaine.fr

Article 10.1 : Réclamations

Les réclamations sur les pénalités autres que celles infligées par le Directeur de Course, devront être adressées à l'organisateur du Trophée par courrier recommandé sous 48 heures accompagnées d'un chèque de caution de 700€ (sept cents euros).

Article 11 : Récompenses

Les récompenses seront offertes par l'ensemble des clubs participants à l'organisation de ce trophée et les partenaires avec l'obligation de récompenser l'ensemble des pilotes des catégories MINI et JEUNE à chaque compétition.
Une dotation de lots sera tirée au sort lors de la soirée de la remise des prix qui aura lieu à la fin de l'année 2022, dans un lieu qui sera précisé ultérieurement.

Article 12 : Esprit de convivialité

Ces compétitions sont organisées dans le cadre de l'UFOLEP, fédération sportive affinitaire, et avec son esprit. Chaque participant (pilote, mécanicien, accompagnant…) se doit de respecter le principe d'**une compétition amicale et désintéressée** en s'efforçant de faire sienne la devise de l'UFOLEP : **« Tous les sports autrement »**.

Article 13 : Cas de force majeure

L'organisateur de l'épreuve et le comité d'organisation du Trophée, en relation avec le Directeur de course et le jury de la course, sont autorisés, en cas de force majeure à prendre les dispositions utiles pour le bon déroulement de l'épreuve.

Article 14 : Respect de l'environnement

Ensemble, protégeons notre environnement.
Chaque pilote doit se sentir concerné par l'environnement. Il en va de l'avenir de notre discipline. C'est pour cela que nous transmettons aux pilotes et mécaniciens ces quelques lignes de conduites environnementales.

14.1) Les obligations
Les pilotes sont responsables de leurs déchets.
- Chaque pilote, dans le paddock, devra être muni d'**un extincteur d'une capacité minimale de 6 kg** et conçu pour combattre un incendie d'hydrocarbure,
- **Tapis de sol absorbant sous le kart** (190 x150 minimum),
- Le nettoyage du kart doit être fait à l'endroit prévu à cet effet ou récupération des liquides de nettoyage (bac de récupération, etc.…),
- Recyclage des pneumatiques : modalités à voir auprès du manufacturier, ou du vendeur.

14.2) Les petits gestes qui changent tout…
- Tout déplacement des karts sur chariot devra se faire moteur arrêté. Silence moteur pendant la pause déjeuner prévue dans les horaires de l'épreuve,
- Surveillance des silencieux d'échappement et d'admission (cf. Réglementation Karting 2022),
- Réglage du moteur pour éviter les nuisances olfactives,
- Récupération de tous les déchets liquides (fûts d'essence, bidons d'huile, etc.…),
- Utilisation des sacs poubelle mis à disposition pour les déchets ménagers ou en demander à l'organisateur,
- Tri sélectif s'il est appliqué sur le circuit,
- Utilisation des conteneurs à déchets,
- Le gestionnaire du circuit recevant une épreuve du Trophée UFOLEP Nouvelle Aquitaine 2022, se réserve le droit de demander la disqualification d'un concurrent auprès de la Direction de Course en cas d'infraction environnementale.

Article 15 : Droits à l'image

Tous les pilotes participants au Trophée UFOLEP Nouvelle Aquitaine 2022 autorisent l'utilisation de leur image.

TROPHÉE KART UFOLEP
NOUVELLE AQUITAINE

LES CIRCUITS

Circuit d'ESCOURCE (40)
Développement : 1400 x 8m
le 06/03/22 et le 10/07/22

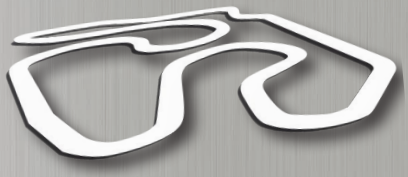

Circuit de St-Genis-de-Saintonge (17)
Développement : 1150 x 8m
le 01/05/22 et le 11/09/2022

Circuit de Teyjat Nontron (24)
Développement : 1075 x 7,5m
le 05/06/22

Circuit de Pau-Lescar (64)
Développement : 1100 x 8m
le 09/10/22

Circuit de Biscarrosse (40)
Développement : 1300 x 8m
le 15/05/22 et le 06/11/2022

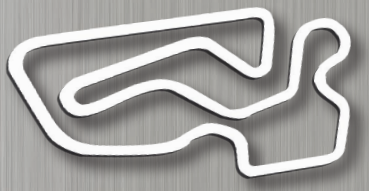

MON CALENDRIER

Pilote : ..... Catégorie : .....

date	circuit	mon classement		mes points		total de points
		pré-finale	finale	pré-finale	finale	
06 mars	ESCOURCE (40)					
1er mai	ST-GENIS-DE-SAINTONGE (17)					
15 mai	BISCARROSSE (40)					
05 juin	TEYJAT (24)					
10 juillet	ESCOURCE (40)					
11 sept.	ST-GENIS-DE-SAINTONGE (17)					
09 oct.	LESCAR (64)					
06 nov.	BISCARROSSE (40)					
	+ Bonus "Meilleur temps des essais"					
	+ Bonus "Meilleur chrono en finale"					
	Total de Points Trophée 2022					

facebook

Rejoignez le trophée Kart Ufolep Nouvelle Aquitaine sur Facebook
et restez informé toute la saison (infos, classement, photos...)

Conception / Création : Reg Agency - www.regagency.fr - Photos : Stéphane Agnus (karting-sud.com)

www.kart-ufolep-aquitaine.fr

Contact clubs organisateurs :

ASK CIRCUIT DU PERIGORD 05 53 56 36 11 - ASK BOIENNE 06 07 78 69 27 - ASK BISCARROSSE 05 58 78 88 50
KARTING ESCOURCE 05 58 08 98 77 - ASK ST GENIS 05 46 70 92 63